



## Langue spécialisée ou discours spécialisé ?

Anne Condamines

### ► To cite this version:

Anne Condamines. Langue spécialisée ou discours spécialisé ?. L. Lapierre, I. Oore, H.R. Runte. Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek, Les presses d'Alfa, pp.171-184, 1997. <halshs-01380935>

**HAL Id: halshs-01380935**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01380935>**

Submitted on 13 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Langue spécialisée ou discours spécialisé ?** **Anne Condamines**

ERSS (Equipe de Recherche en Syntaxe et sémantique), UMR 5610 CNRS  
Maison de la Recherche  
5 Allées Antonio Machado  
31058 TOULOUSE cédex  
tel : (33) (0)5 61 50 36 08, fax : (33) (0)5 61 50 46 76 e-mail : [condamin@irit.fr](mailto:condamin@irit.fr)

Mots-clés : discours spécialisé, langue spécialisée, point de vue, système/usage, texte spécialisé.

### **1- Introduction**

Le titre de cet article pourrait paraître anodin : langue spécialisée ou discours spécialisé, d'aucuns pourraient penser qu'il s'agit d'une simple variante de dénomination pour un objet d'étude constant. Il est bien évident que ce titre ne prend tout son sens que dans le contexte d'une opposition qui, si elle est devenue moins fondamentale qu'elle a pu l'être, n'en demeure pas moins toujours opératoire, il s'agit bien sûr de l'opposition langue/discours.

Il est assez étonnant que la simple adjonction de l'épithète "spécialisée" fasse diminuer pour ce couple de mots son caractère d'opposition; ainsi, il n'est pas rare de voir utiliser l'une ou l'autre des dénominations, indifféremment. On retrouve ce même phénomène d'atténuation du sens avec l'adjonction d'un adjectif dans le syntagme "langue générale". Il n'est pas du tout certain que "langue générale" soit équivalent à "langue" qui, dans la tradition saussurienne renvoie à l'idée de système. Langue générale s'oppose simplement à langue spécialisée et est aussi flou quant à ses rapports avec la dichotomie langue/discours.

Cet article vise à clarifier ce qui, au-delà d'une question de vocabulaire, apparaît comme éclairant pour la mise en évidence d'approches différentes pour un matériau commun. Nous essayerons de montrer comment une opposition de dénomination pourrait recouvrir différentes approches d'un même objet, les textes spécialisés, approches provenant de différents courants de recherche en sciences humaines mais aussi en linguistique et qui, suivant les cas, se complètent ou s'opposent .

Le problème sera posé à travers la présentation des approches de quelques auteurs, certains revendiquant un objet d'étude qui relève du discours, d'autres un objet d'étude qui relève de la langue. Nous montrerons ensuite pourquoi ces deux approches sont possibles par l'identification, dans les textes spécialisés, de caractéristiques propres au discours et d'autres propres à la langue. L'élément qui permet sans doute de basculer d'une approche discursive à une approche "systématique" est certainement l'existence d'un locuteur qui ne représente pas un individu mais une classe d'individus identifiable par des caractéristiques socio-professionnelles. Nous terminerons en présentant comment, selon nous, les linguistes s'appuient sur l'idée de système, stable, pour mieux analyser ce qui relève du discours, forcément variable, les textes spécialisés, dans l'objectif de repérer des constantes qui puissent, à leur tour, faire système.

### **2- Présentation du problème**

Kocourek dans (Kocourek,82) pose clairement le problème concernant des approches, identifiées ici comme complémentaires, sur les textes spécialisés :

"Pourquoi la langue de spécialité serait-elle et textes et système ?...La langue de spécialité, comme la langue tout entière au reste, ce sont d'abord les textes parlés et écrits...C'est principalement sur la base de ces textes que l'on cherche à saisir le système de la langue de spécialité" (Kocourek, 1982, p.20)

Pour Kocourek, étudier la langue de spécialité c'est trouver le système qui sous-tend les productions discursives, manifestées par les textes.

Nous adopterons la même position mais en essayant d'aller plus avant dans l'examen des relations entre textes et système, en particulier, en montrant que le travail du linguiste travaillant sur les textes spécialisés consiste en un va et vient constant entre abstraction à partir des productions textuelles et utilisation de connaissances sur le fonctionnement du système linguistique (cf 5-).

Dans un premier temps, il convient de montrer que cette position n'est pas partagée par l'ensemble des auteurs ou, plus exactement, que certaines questions surgissent à la lecture de certains écrits. Nous prendrons l'exemple de deux approches récemment décrites, sur le même type de matériau, les textes spécialisés, mais avec deux postulats qui s'affirment comme nettement différents. Il s'agit, d'une part de l'approche de Pierre Lerat telle qu'elle est décrite dans (Lerat,95) et d'autre part, de l'approche de Harris telle qu'elle est décrite dans (Dachelet,94).

Pour Harris, selon Dachelet, les sous-langages constituent des systèmes linguistiques à part entière, dont une des caractéristiques principales est la clôture :

"Les sous-langages de domaine traitent de domaines restreints. Leurs phrases mettent en oeuvre un vocabulaire limité. La clôture provient ici non pas de contraintes grammaticales mais d'un usage restreint des mots dû au caractère circonscrit du domaine traité, c'est à dire de l'univers de discours..."

La description détaillée des sous-classes de mots et des types de phrase mis en oeuvre dans les énoncés d'un sous-langage constitue la grammaire de ce sous-langage." (Dachelet, p.104-105).

Ainsi décrits, ces systèmes n'entretiennent d'ailleurs pas complètement une relation d'inclusion avec le système de la langue de référence :

"Il découle de ces observations qu'alors que les sous-langages sont des sous-ensembles de langue, la grammaire des sous-langages n'est pas un sous-ensemble de la grammaire de la langue générale. Les grammaires sont plutôt en interaction" (ibidem,p.105).

Il se pourrait même que le système soit plus dépendant du domaine à l'étude que du système de la langue de référence :

"Une question que l'on peut se poser, selon Harris, est celle de savoir si l'on n'aurait pas intérêt à considérer que les sous-langages sont des systèmes "linguistiques" spécifiques plutôt que des sous-langages d'une langue naturelle. En effet, on constate que les structures de tel ou tel sous-langage sont invariantes au travers des différentes langues dans lesquelles le sous-langage est exprimé. C'est le cas, comme nous l'avons vu, des articles d'immunologie puisque l'analyse des articles en français et en anglais débouche sur une même grammaire, une même présentation." (ibidem,p.111).

Pour Lerat, au contraire, la notion de dépendance entre un sous-système et le système de la langue de référence ne se pose même pas puisque les textes spécialisés sont simplement des manifestations de l'usage de la langue dans un domaine spécialisé :

" *Le français de l'automobile est l'usage du français pour rendre compte de connaissances en matière d'automobile* <sup>1</sup> (Lerat, 1995, p.18)

"Une langue spécialisée est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées" (ibidem, p.20).

A quoi il ajoute, ce qui ne devrait pas laisser de doute sur sa position :

"... Il est donc peu exact de parler de "sous-langue (Kocourek, 1991)", (ibidem, p.18).

On pourrait se contenter du constat de l'existence de ces approches, totalement opposées.

En réalité, une lecture plus attentive des auteurs précités fait apparaître des failles dans le point de vue défendu, failles dans lesquelles s'engouffre toute la complexité du problème de l'analyse des textes spécialisés.

Ainsi, on trouve chez Dachelet :

"En fait, il semble bien que pour Harris, les sous-langages soient des ensembles à statut hybride, intermédiaires entre de la *langue générale mise en oeuvre dans un univers restreint*<sup>1</sup> et l'instanciation par des objets de la langue générale d'un ensemble restreint de règles, de formules." (Dachelet,94, p.111)

On retrouve presque mot pour mot l'analyse de Lerat (cf la mise en italique de certains passages dans les citations de Dachelet et de Lerat).

Même type de revirement chez Lerat qui, alors qu'il a argumenté en faveur d'une approche discursive des textes spécialisés, a, quelques pages plus loin, une position beaucoup plus "systématique" :

"Une théorie générale des langues spécialisées ne peut se fonder que sur une théorie générale des langues... Voici ce qui semble exigible :

1/ Une conception robuste de la morphologie...

2/ Une syntaxe des positions ...

3/ Une syntaxe des dépendances syntaxiques ...

4/ Une syntaxe de l'énonciation... (Lerat,95 p.24).

Or, mettre au jour de telles caractéristiques pour des textes spécialisés ne revient-il pas à chercher ce qui y fait système, en lien avec une langue de référence et donc, rechercher les principes de fonctionnement d'une sous-langue ?

Notre but n'est pas ici de relever des contradictions chez les auteurs mais, bien au contraire, de montrer que, même chez des auteurs qui s'engagent fortement en faveur d'une approche, on voit apparaître un point de vue "inverse" qui pourtant, ne donne pas, au fil d'une première lecture, un sentiment d'aberration.

Ces deux exemples nous semblent surtout mettre en évidence que ce qui varie dans les études sur les langues spécialisées n'est pas tant l'objet d'étude, quel que soit le nom qu'on lui donne, mais plutôt les approches mises en oeuvre qui parfois se succèdent dans une même étude. Personne sans doute n'a complètement tort ou raison, mais chaque approche éclaire l'objet d'une ou l'autre façon; encore faut-il que l'on sache de quel point de vue l'objet est décrit. Or, il est assez rare que les auteurs énoncent explicitement quelle position d'observation ils adoptent.

Le prochain paragraphe nous permettra d'examiner les caractéristiques qui, dans le matériau à l'étude, pourraient autoriser une approche discursive et celles qui pourraient autoriser une approche "systématique".

---

<sup>1</sup>C'est nous qui soulignons.

### **3- Caractéristiques discursives, caractéristiques linguistiques des textes de spécialité.**

#### **3-1 Textes spécialisés et discours**

Les définitions de "discours", même si elles entretiennent des parentés, laissent apparaître des différences importantes suivant les auteurs. Par l'examen de certaines de ces définitions, nous mettrons en évidence les éléments qui permettent de caractériser les textes spécialisés comme relevant du discours et ceux qui ne conviennent que difficilement à ces mêmes textes.

Examinons deux passages du Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage (DLSL, 1994).

"Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases" (DLSL, p.150).

"On appelle textes l'ensemble des énoncés linguistiques soumis à l'analyse : le texte est donc un échantillon de comportement linguistique qui peut être écrit ou parlé." (ibidem, p.482).

Si l'on suit ces deux définitions, il ne fait aucun doute que les textes spécialisés, qui constituent bien un "échantillon de comportement linguistique" composé de plus d'un énoncé ("tout énoncé supérieur à la phrase"), relèvent d'une approche discursive.

Par contre, d'autres définitions de "discours", qui insistent plutôt sur la dimension communicationnelle, voire argumentative, et donc sur la présence d'un locuteur, s'adaptent plus difficilement au matériau textuel spécialisé :

"Il faut entendre discours dans sa plus large acception : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et, chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée. Mais c'est aussi la masse des écrits qui reproduisent des discours oraux ou qui en empruntent le tour et les fins : correspondances, mémoires, théâtre, ouvrages didactiques,..." (Benveniste, p.241-242).

Les textes spécialisés n'ont pas tous une visée argumentative ou, pour être plus précise peut-être peut-on dire que s'ils ont une visée argumentative (dont on peut penser qu'elle est présente dans tout discours), elle n'est pas première, l'objectif principal des textes spécialisés semble être informatif

La question du locuteur, identifié dans le type d'approche décrite par Benveniste comme prenant en charge la dimension subjective de la parole, prend une très réelle importance dans l'alternative langue/discours concernant les textes spécialisés, elle fera l'objet d'un paragraphe à part entière (cf 4-).

#### **3-2 Textes spécialisés et langue**

En reprenant pour l'étude de cette relation (textes spécialisés/langue) quelques définitions de "langue", on se rend compte, tout comme dans le paragraphe précédent, que certaines caractéristiques conviennent bien aux textes spécialisés et d'autres non. Trois éléments seront examinés : la langue comme produit social, la langue comme système et l'idée d'un enregistrement passif de la langue.

##### **3-2-1 Langue : produit social**

"Dans cette théorie [de F. de Saussure], la langue est un produit social, tandis que la parole est définie comme la "composante individuelle du langage", comme un "acte de volonté et d'intelligence".

"La langue est un phénomène social alors que la parole est individuelle" (DLSL,p.156,1994).

S'il est un élément sur lequel s'accordent les auteurs, c'est bien sur le fait que la caractéristique des textes spécialisés est qu'ils sont produits à l'intérieur d'un domaine particulier de connaissances ou de compétences, domaine qui se manifeste par l'existence d'un contexte socio-professionnel donné (cette constatation amène à situer, tout naturellement, les textes spécialisés comme matériau d'étude privilégié de la sociolinguistique). Cet élément caractérise donc parfaitement les textes spécialisés.

### **3-2-2 Langue : système**

"Pour F. de Saussure, pour l'école de Prague et le structuralisme américain, la langue est considérée comme un système de relations ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres..." (DLSL,p.267).

Bien qu'il soit souvent admis que la langue spécialisée peut être étudiée comme un système ("Les composantes du texte spécialisé sont étudiées dans le cadre de la linguistique de spécialité qui tient pour acquis que la langue de spécialité (LSP) peut être étudiée comme un système linguistique et opposée à des ensembles mieux connus, comme la langue commune" (Auger&L'Homme, 1995)), la notion de système dans les textes spécialisés pose une double question, d'abord celle de la clôture, ensuite celle de l'autonomie du système par rapport au système de la langue de référence.

Remarquons tout d'abord que la démarche du linguiste analysant les textes spécialisés a ceci de particulier qu'il n'a pas la compétence linguistique de la langue qu'il étudie, ou du moins pas toute la compétence. Il n'est pas à la fois juge et parti; c'est là une différence considérable par rapport au linguiste de "langue générale" qui peut se contenter de son intuition linguistique pour définir les contours du matériau à l'étude (la réponse à la question "telle forme est-elle ou non acceptable?" servant de test pour cette définition). Dans un domaine spécialisé, le linguiste travaille obligatoirement sur corpus.

La première question qui se pose est donc celle de la clôture (qui, nous l'avons vu, constitue une des toutes premières caractéristiques des sous-langages).

Cette idée est fortement remise en question par F.Gaudin :

"La division en langues de spécialité constitue donc un pur artefact"

"...Cette relative clôture existe dans les faits, dans les objets étudiés... Mais la langue, la pensée, les mots ne connaissent pas de frontières" (Gaudin,95, p.229).

Dans la théorie des sous-langages, c'est l'univers (voire même des types de communication) qui permet la clôture ; c'est donc la finitude de l'univers qui permet la clôture du discours. Mais cela ne fait que reporter la question sur le découpage des univers. Comment peut-on organiser les univers pour en définir les limites. Sur quelles bases peut-on effectuer cette délimitation?

Une façon de reformuler cette question de la clôture consiste à se demander comment décider qu'un corpus (qui sert de référence dans toute analyse de textes spécialisés) couvre l'ensemble des usages d'un domaine<sup>2</sup>, c'est-à-dire comment évaluer la représentativité d'un corpus.

---

<sup>2</sup> Notons qu'on peut étendre la notion de corpus pour prendre en compte toute réponse qui serait faite à une question auprès d'un expert sur l'usage de tel ou tel mot. Notre expérience nous a montré que, en particulier pour les dérivés, la plupart des experts sont très tolérants : à partir du moment où les règles du système linguistique

Notre expérience nous montre que s'il arrive qu'en langue générale, les limites du grammatical ou de l'admissible soient floues, elles peuvent devenir encore plus vagues dans les langues spécialisés. Prenons l'exemple des dérivés.

Dans un corpus sur les maladies coronariennes<sup>3</sup>, nous avons repéré plusieurs noms qui dénomment des affections potentielles des artères : *lésion*, *obstruction*, *sténose*, *occlusion*, *réocclusion*. Si, pour la plupart de ces noms, on trouve un dérivé de type participial :

lésion d'une artère: artère lésée

sténose d'une artère: artère sténosée

occlusion d'une artère : artère occluse,

on ne trouve pas

artère obstruée

artère réoccluse.

*Réocclusion* n'étant pas un mot de la langue courante, on peut se contenter de ce que *réocclus* n'apparaît pas dans le corpus pour ne pas le retenir comme unité terminologique. Il en va différemment pour *obstrué* qui, lui, fait partie du lexique général. Quelle position adopter : décider que le corpus n'est pas complet ce qui remet en question le problème de la clôture ? Décider d'interroger un expert et, devant sa probable réponse positive, intégrer le dérivé dans une base terminologique ?

Sans doute rencontre-t-on ici les problèmes qui se posent pour tout travail lexical qui se rapproche de la constitution de dictionnaires et donc de la nécessité de décider comment clôturer la liste des lexèmes. Ce qui complique la prise de décision ici vient de ce que la question qui se pose relève non seulement d'une compétence linguistique mais aussi d'une compétence sur la connaissance du domaine. Le fait de ne pas trouver telle ou telle forme dans un corpus peut venir soit de ce que le corpus n'est pas représentatif du domaine, soit de ce que cette forme ne correspond pas à un concept du domaine. Si (exemple fictif) le corpus évoque une artère sténosée et que l'on sait que l'artère interventriculaire antérieure (IVA) est une artère et qu'on ne trouve pas IVA sténosée, on peut en déduire soit que le corpus n'est pas assez représentatif, soit qu'une IVA ne peut pas être sténosée.

La deuxième question concerne les relations entre système de la langue générale et système de la langue spécialisée. Plusieurs sous-questions se posent :

- Y a-t-il relation de dépendance entre les deux ?
- Lequel des deux est premier ?
- Y a-t-il réellement deux systèmes ?

Il est nécessaire, d'emblée, de rappeler qu'un système linguistique, quel qu'il soit, est une construction de linguiste. Nous n'entrerons pas ici dans le débat qui consiste à se demander s'il s'agit d'une reconstruction, de la simple mise au jour d'un système premier, cognitif plus que linguistique.

Ce qui est certain est que s'il y a construction, on peut penser qu'il y a un matériau qui préexiste à la construction; pour les domaines spécialisés, ce matériau est constitué par les textes; qu'en est-il pour la langue générale ? On peut penser qu'il existe aussi une sorte de corpus non écrit qui est l'ensemble des énoncés acceptables par le linguiste ou par ses informateurs.

---

sont respectées, ils ont tendance à accepter comme usuel un dérivé proposé par le linguiste, alors que l'usage n'en est peut-être pas stabilisé.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un corpus réel sur lequel travaille le groupe de réflexion "Terminologie et Intelligence Artificielle", animé par l'auteur et Didier Bourigault.

Par ailleurs, il est légitime de se demander, avec les socio-linguistes mais aussi beaucoup de sémanticiens, s'il est raisonnable d'envisager un système pour la langue générale :

"On pourrait s'imaginer que la sémantique vise la description des vastes ensembles signifiants recouverts par les langues naturelles. Ce serait une grave erreur...parce que la linguistique...ne peut faire autrement que de diviser l'univers sémantique en micro-univers pour y chercher des principes d'organisation." (Greimas, 1966, p.141)

Mais si on admet cette approche, se repose de la façon la plus nette la question de la clôture (qui est réellement fondamentale). De ce point de vue-là, Greimas est en accord avec l'approche par sous-langage.

"Ce qui permet de soutenir que le corpus, tout en restant partiel, peut être représentatif, ce sont les traits fondamentaux du fonctionnement du discours retenus sous les noms de redondance et clôture. Nous avons vu que toute manifestation est itérative, que le discours tend très vite à se fermer sur lui-même: autrement dit, la manière d'être du corpus porte en elle-même les conditions de sa représentativité" (ibidem, p.143).

Il n'y aurait donc au mieux que des sous-systèmes, le système étant une construction de linguiste qui neutralise toute situation d'énonciation. Cette chronologie (textes associés à un univers --> sous-système--> système), si on l'accepte, concerne surtout l'élaboration théorique; sa mise en oeuvre semble suivre la chronologie inverse. Le linguiste travaillant sur un corpus spécialisé s'appuie sur la connaissance qu'il a de la langue pour essayer de comprendre le système à l'oeuvre dans son matériau. Nous détaillerons ce point de vue en 5-.

Certains éléments, parmi lesquels l'idée de clôture est le plus résistant, tendraient à mettre en évidence une difficulté certaine pour appliquer l'idée de système dans les langues spécialisées. C'est pourtant à l'évidence avec ce postulat que travaillent les terminologues. De plus en plus, les terminologies font intervenir des réseaux notionnels ou conceptuels; si ces réseaux sont construits de manière méthodique, systématique, ils obéissent parfaitement au critère définitoire qui considère la langue comme un système, en particulier un système de relations.

Le simple fait de constituer la terminologie d'un domaine suppose donc, obligatoirement, une idée de système.

### **3-2-3 "L'enregistrement passif de la langue"**

Une troisième caractéristique de la langue, donnée par les dictionnaires, concerne son enregistrement, qualifié de passif.

"La langue est un produit social en ce sens que l'individu l'enregistre passivement" (DLSL, 1994, p.267)

"La langue est une pure passivité" (DSL, 1972 p.156)

Qu'en est-il de la passivité de l'individu dans des domaines spécialisés ?

Il est bien évident que tout dépend de ce qu'on entend par passivité. Au niveau de l'apprentissage, l'enfant est passif lorsqu'il acquiert sa langue maternelle. Sans doute peut-on aussi considérer que, dans un nouveau domaine, un locuteur acquiert la langue spécialisée de façon passive (même s'il s'agit d'une passivité toute différente de celle de l'enfant apprenant sa langue maternelle) en fonction du progrès qu'il fait dans la connaissance de ce domaine et de la langue. Mais dire que, dans un domaine donné, "la langue est une pure passivité" amène une résistance qui concerne les possibilités de création associées au contexte même dans lequel la langue est en usage. Dans un domaine donné (ou peut-être dans certains domaines donnés), le locuteur est très souvent acteur, il agit sur le monde où il vit, il crée de nouvelles



connaissances, ce qui le rend actif, aussi sur la langue qu'il utilise. Comme le rappelle Guilbert (Guilbert,75) :

"C'est une vérité première que le progrès de la connaissance, le développement et la diversification des sciences de la nature et de l'homme sont nécessairement source de mouvement et de changement linguistiques par la dénomination des choses et des concepts nouveaux " (p.81).

La notion de système est associée à une vision statique, car ne prenant pas en compte les variations, et synchronique de la langue ce qui induit la notion de passivité. Même si c'est pour des raisons d'efficacité, cette idée de passivité est poussée loin dans la démarche normative. Dans une telle approche, tout ce qui relève du discours et de ces possibilités de créativité est considéré comme mettant en péril l'efficacité de la communication.

"...En revanche, en terminologie, fertile en notions et en termes, cette évolution libre de la langue mène à une confusion inacceptable. C'est la raison pour laquelle, dès le début de notre siècle, et même plus tôt, dans le cas de quelques spécialités, les terminologues ont dû convenir d'unités de notions et de terme..."

(Wuster,1981, p.65)

Or, si on introduit un contexte d'utilisation, ce qui est inévitablement le cas si on parle de textes spécialisés, l'idée de passivité pose problème. Tout dépend sans doute de la façon dont on considère le locuteur. En tant qu'individu, à l'intérieur d'un domaine de connaissances, le locuteur n'a de possibilité néologique que si les nouvelles formes qu'il énonce sont acceptées et intégrées par la communauté discursive :

" La diffusion du terme nouveau, par contre, échappe au créateur; elle est le fait des interlocuteurs de la communauté, de quelque manière qu'on la définisse" (Guilbert, 1975, p.80).

En revanche, il existe une néologie "collective", due à la présence d'un contexte énonciatif partagé (le groupe socio-professionnel) qui innove à la fois dans la connaissance spécialisée et dans la dénomination qui l'accompagne. A ce niveau-là, même si la néologie doit respecter les règles de construction morphophonologiques de la langue de référence, le groupe a, nous semble-t-il, collectivement, de grandes libertés d'innovation.

"Chaque sphère de signification nouvelle, correspondant à une expérience nouvelle, se réalise lexicalement par un ensemble lexical fait d'un mélange d'emplois nouveaux de mots empruntés à des sphères d'activités apparentées formées antérieurement, qu'on a appelés néologismes sémantiques, et de mots nouveaux ou néologismes de forme." (ibidem,p.83).

En résumé, et malgré les limites que nous avons présentées pour ces approches, les textes spécialisés peuvent à la fois être caractérisés par une approche relevant d'une vision discursive (puisque'il y a texte, il y a forcément un locuteur prenant en charge son discours) ou d'une vision systématique (des régularités peuvent être mises au jour dans les textes spécialisés).

La question qui se pose alors est de comprendre comment on peut passer d'une approche à l'autre? Comment arriver à concilier les notions de régularités, de prédictibilités propres à l'approche systématique et celle de subjectivité propre à l'approche discursive. Ce passage n'est possible que par une vision particulière du locuteur ainsi que nous allons le montrer dans le paragraphe suivant.

#### **4- La question du locuteur**

Nous avons déjà évoqué l'importance de la notion de locuteur dans la possibilité de considérer les textes spécialisés comme relevant du discours ou de la langue. Puisque notre

objet d'étude est un corpus de textes spécialisés, il existe, indéniablement, un locuteur qui prend en charge la production de son discours y compris dans sa dimension argumentative ("l'argumentation désigne un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours utilisés par un locuteur dans le but de convaincre son auditoire" (DEP, 1994, p.88)). Si l'on s'en tient à cette définition du locuteur alors, on se place clairement dans une approche uniquement discursive.

Par contre, il existe un courant de recherche, proche de la sociolinguistique, pour lequel ce qui prime est l'appartenance du locuteur (individu rédigeant) à un groupe social, un groupe ayant des compétences similaires qui se manifestent dans un type de discours.

"On a tendance à lier l'inscription énonciative, la production et la gestion de l'écrit, à la définition d'un réseau serré de relations entre des sujets "situés" par leur statut...D'une manière ou d'une autre, la production écrite implique cruciallement un groupe, une communauté associée à ses rites " (Maingueneau,1992,p.117)

"Le concept de communauté discursive, en tant qu'institution qui reçoit sa cohérence de ses pratiques discursives, quelle que soit la nature de son organisation sociale et technique est probablement de nature à fonder des analyses de discours autres que monographiques, puisqu'il assure la constitution d'espaces discursifs structurés par des instances de production et de diffusion repérables" (Beacco&Moirand, 1995, p.49)

"Le locuteur collectif désigne le groupe social (groupes politiques, religieux, syndicaux, etc.) partageant un certain type de culture et produisant un discours qui apparaît comme celui de toute la communauté" (DLSL, p.289).

Dans ce type d'approche, les caractéristiques individuelles du locuteur sont ignorées tandis que sont examinées les caractéristiques du groupe auquel il appartient. Si bien que le fait qu'un texte soit écrit par X ou Y n'est pas pertinent s'ils appartiennent tous les deux à la même communauté. Il est même recommandé de multiplier les locuteurs individuels afin de neutraliser leurs caractéristiques propres et de mieux faire émerger les caractéristiques du locuteur-type (ou locuteur collectif), c'est-à-dire des caractéristiques propres au discours associé au domaine de connaissances dans lequel évoluent ces locuteurs individuels.

Or, c'est bien dans cette élimination du locuteur individuel au profit d'un locuteur collectif qu'est rendu possible le passage d'une analyse de l'usage à une analyse du système qui sous-tend les textes spécialisés.

Saussure a éliminé de son champ d'étude tout ce qui renvoyait à la situation d'énonciation, de la même façon, on peut convenir d'éliminer, dans l'étude des textes spécialisés, ce qui renvoie aux locuteurs individuels mais de conserver ce qui concerne le locuteur collectif. Cette approche est rendue possible par la constitution de corpus de référence constitués de textes qui ont tous été rédigés dans un domaine particulier. Ainsi neutralisés les éléments énonciatifs individuels, le matériau d'étude est considéré dans son homogénéité à partir de laquelle on peut tenter de faire émerger un fonctionnement systématique.

C'est donc bien par abstraction d'un locuteur individuel à un locuteur collectif qu'est rendue possible la recherche d'un fonctionnement systématique des textes spécialisés.

Beaucoup d'éléments qui sont étudiés traditionnellement dans une approche énonciative peuvent être ainsi examinés soit comme attribuables à un locuteur individuel, soit comme attribuables à un locuteur collectif. Considérons ainsi la question du point de vue.

#### **4-2 La question du point de vue**

Dans (Condamines&Rebeyrolle,à paraître), nous nous sommes intéressées à la question du point de vue. Une étude bibliographique a montré que cette notion (ou des notions comparables) apparaît soit dans des travaux sur l'énonciation, soit dans des travaux sur la polysémie, c'est-à-dire, dans un premier cas, dans des travaux relevant d'une analyse de l'usage et dans le second, dans des travaux relevant d'une analyse systématique puisqu'est caractérisé de polysémique un mot qui, hors contexte, peut avoir plusieurs sens. L'idée de point de vue, dans ce second cas, venant de ce que, dans l'actualisation de la langue en discours, c'est, de manière générale, une ou l'autre facette de cette polysémie qui est privilégiée, "choisie" par le locuteur, le co-texte permettant le plus souvent à l'interlocuteur de déterminer quel sens doit être retenu.

Nous avons réexaminé cette question de la polysémie dans le cas de textes spécialisés. En particulier, puisque le locuteur intervient pour choisir un ou l'autre sens, nous avons voulu évaluer si la notion de locuteur collectif était pertinente pour cette question. En d'autres termes, nous avons voulu étudier si un ou l'autre sens pouvait être choisi non en fonction d'un énonciateur individuel mais en fonction d'un énonciateur en tant qu'il est membre d'une communauté partageant une même connaissance.

L'expérimentation a été menée de la façon suivante. Nous avons constitué un corpus provenant de deux départements du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et étudié tous les contextes d'apparition du terme "satellite". Cette première étape nous a permis de dégager six patrons syntactico-sémantiques manifestant six classes de contextes (par exemple : Verbe de transmission + dét + N2 + à + det + N1 correspondant à une phrase comme *envoyer les paramètres d'orbite au satellite*), donc, d'une certaine façon six points de vue qui ont d'ailleurs été identifiés comme tels par un expert du CNES (le satellite peut être vu comme un "corps artificiel", un "mobile", une "plate-forme", un "véhicule", un "hôte", un "relais") .

Dans une seconde étape, nous avons voulu vérifier s'il existait une corrélation entre la provenance d'un document (le département où il avait été rédigé) et le fait que l'un ou l'autre patron soit utilisé de préférence. Nous renvoyons le lecteur à l'article complet pour des précisions sur les résultats. Retenons ici qu'effectivement, de façon très nette, chacun des deux sous-corpus fait apparaître l'utilisation privilégiée d'un patron : V de situation dans l'espace + dét + N1 (ex : (*positionner + localiser*) le satellite) dans le premier cas (ce qui correspond au satellite vu comme un mobile) et V de type placer + dét + N2 + sur + dét + N1 (ex : *placer un senseur stellaire sur le satellite*) dans le second, ce qui correspond au point de vue "plate-forme"<sup>4</sup>.

Cette expérience, en permettant de mettre en évidence l'existence d'un usage lexical propre à un groupe plutôt qu'à un individu va dans le sens d'une vision "systématisable" du fonctionnement des textes spécialisés. En effet, le choix d'un sémème plutôt que d'un autre n'est pas le fait d'un locuteur individuel mais d'un locuteur collectif, manifestant le point de vue du groupe auquel il appartient. Il est donc légitime de rechercher dans des corpus spécialisés ce qui renvoie non au discours d'un énonciateur- individu mais d'un énonciateur-groupe. Il s'agit de distinguer ce qui relève d'un fonctionnement régulier parce que manifestant l'existence d'un système et donc prévisible de ce qui relève de l'énonciation d'un individu et donc non systématisable.

Nous ne nous sommes pas posé la question pour d'autres phénomènes généralement étudiés dans les travaux sur l'énonciation, par exemple sur l'argumentation. Existe-t-il un type d'argumentation attribuable au locuteur en tant qu'il fait partie d'un groupe partageant une connaissance? La question mériterait d'être approfondie.

---

<sup>4</sup> Notons que la plate-forme est, du point de vue "ontologique", une partie du satellite.

## 5- Relations entre langue et discours dans l'étude des textes spécialisés

L'exposé précédent a, nous l'espérons, montré que les textes spécialisés pouvaient être étudiés soit comme des manifestations d'usages et relever d'une approche de type discursif, soit comme l'actualisation d'un système et relever d'une approche de type linguistique, cette seconde approche supposant la recherche d'éléments propres à une énonciation collective.

"Une linguistique de discours se donne pour objet d'étude des fonctions de représentation et de communication du langage telles qu'elles s'actualisent à la surface des textes, dialogues et documents, alors qu'une sémantique de la langue s'intéresse plutôt à la première de ces fonctions, une théorie de la communication plutôt à la seconde" (Moirand,1992).

Dans la mise en place de l'appareil méthodologique d'analyse des corpus spécialisés, le problème se pose un peu différemment. Quel que soit son point de vue, le linguiste commence l'étude avec des connaissances sur le système linguistique de la langue "générale". Même si on peut admettre que ce système est construit, voire reconstruit, à partir des actualisations considérées comme possibles, il est la référence, l'élément qui permet une approche comparative des textes spécialisés. D'une part, parce que aussi techniques soient-ils, les textes spécialisés entretiennent toujours une parenté indéniable avec une langue de référence : l'architecture syntaxique, la plupart des mots outils et pas mal de mots non-grammaticaux font que l'on sait très bien quelle langue est en oeuvre. D'autre part, l'existence de dictionnaires, de grammaires et, maintenant, de bases de données lexicales et de logiciels d'analyse syntaxique, malgré leurs insuffisances, peuvent servir d'élément de référence, d'éléments stables qui vont permettre une analyse des corpus spécialisés.

Tout l'art du linguiste étudiant des corpus spécialisés consiste à s'appuyer sur ce qu'il connaît d'un fonctionnement "standard", attendu de la langue tout en sachant que ce fonctionnement va, dans certains cas, ne pas être suivi. L'utilisation de la référence à une langue peut se mettre en oeuvre de deux façons.

a) Prenons l'exemple de l'analyse terminologique et d'une approche qu'après d'autres (Martin,1991) nous avons appelée "différentielle" (Condamines,95). Nous avons souhaité théoriser ce qui, nous semblait-il, mettait en alerte les terminologues, à la lecture de corpus spécialisés : le sentiment d'un comportement lexical inattendu. Trois types de fonctionnement rendent compte de cette "déviante" :

- mots inconnus,
- fréquence d'utilisation de mots connus anormalement élevée,
- construction syntaxique déviante.

"...Il existe un ensemble de modèles morphologiques et syntaxiques qui différencient la langue scientifique de la langue commune" (Dubois, 1966, p.103).

b) Dans certains cas, au contraire, l'utilisation de fonctionnements réguliers va donner au linguiste une stabilité pour lui permettre de mettre en évidence des phénomènes implicites dans les textes spécialisés. Prenons deux exemples.

Lors de l'étude des points de vue, décrite en 4, nous avons procédé aussi en nous appuyant sur le fonctionnement "standard", attendu de la langue, par exemple en donnant une caractéristique sémantique à une classe de verbes (verbes de mouvement).

Lors de la construction de terminologies, l'utilisation de marqueurs syntaxico-sémantiques, permet de mettre en évidence des relations conceptuelles. Par exemple une même relation de cause va s'exprimer différemment dans les trois phrases suivantes :

*un infarctus du myocarde par sténose de l'IVA*  
*la sténose de l'IVA est responsable de l'infarctus du myocarde*

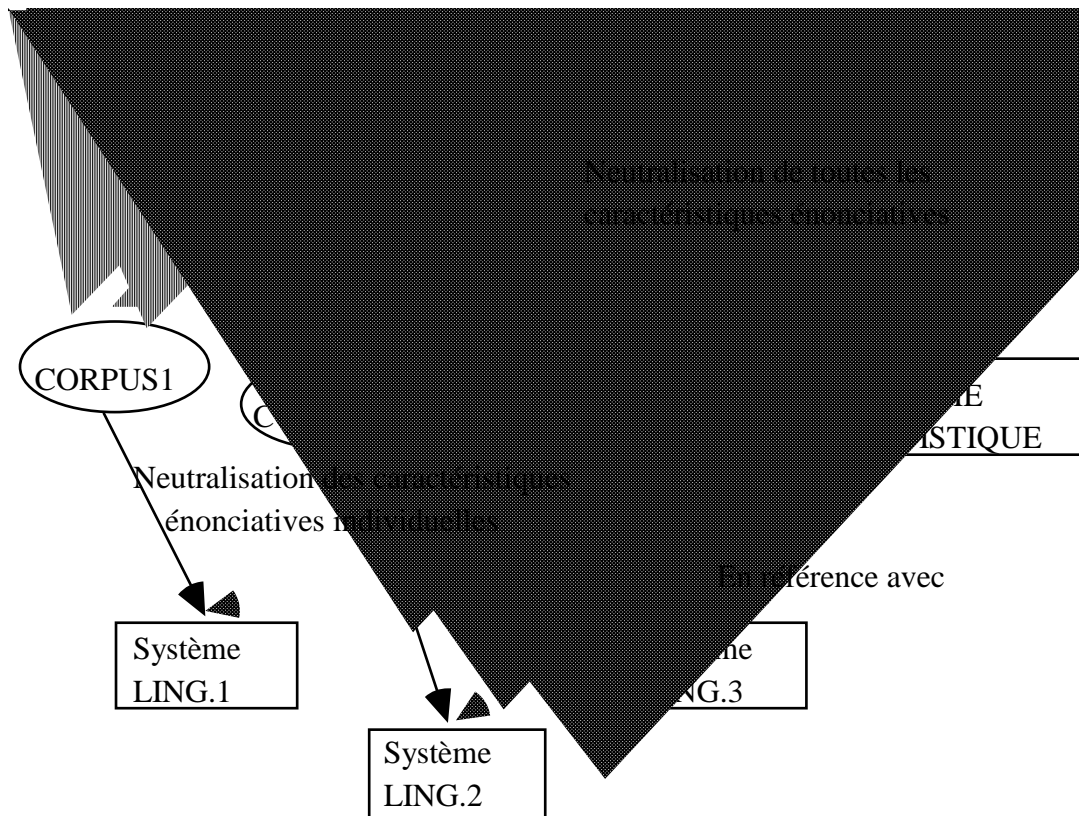
*un IDM en relation avec une sténose de l'IVA.*

Or, ces marques de la cause sont utilisables quels que soient les domaines et permettent à un non-spécialiste de mettre au jour des portions entières de réseaux conceptuels, l'expert n'étant sollicité que pour confirmer les hypothèses.

En revanche, il se peut que certaines marques soient spécifiques à certains domaines ou même que certaines relations n'apparaissent que dans certains domaines (par exemple la relation "est symptôme de" dans le domaine médical).

Suivant les cas, la langue de référence permet soit de mettre en évidence un fonctionnement implicite dans les corpus, soit de mettre en évidence un fonctionnement déviant. Dans tous les cas, l'analyse des textes spécialisés est faite par comparaison avec un système considéré comme standard et stabilisé.

Des corpus au système et du système au corpus, se crée un mouvement toujours renouvelé que le schéma suivant tente de synthétiser :



Remarques : - Nous introduisons, dans ce schéma, la notion de clôture (organisation des corpus) alors que, nous l'avons montré, elle ne va pas sans poser de problème mais elle est indissociable, de notre point de vue, de la notion de système.

- Pour les besoins de la schématisation, cette notion est poussée au plus loin; dans la réalité, il existe, à tout le moins, des intersections non vides entre domaines et donc, entre corpus, et même entre systèmes linguistiques.

## 6- Conclusion

Langue spécialisée ou discours spécialisé ? Nous espérons avoir montré que, même si certaines caractéristiques des textes spécialisés peuvent mettre en évidence un fonctionnement

à rattacher à l'un ou l'autre des éléments de l'alternative, la question relève bien plus d'une façon de considérer un même matériau d'étude, les textes spécialisés, que d'un fonctionnement intrinsèque. Toutefois, hormis les cas d'analyse de type strictement énonciatif, ces deux approches pour les textes spécialisés ne sont envisageables que dans la mesure où on neutralise toutes les caractéristiques propres à un locuteur individuel pour ne conserver que celles qui sont propres au groupe socio-professionnel auquel il appartient. Seule la notion de locuteur collectif autorise le passage d'un point de vue discursif à un point de vue systématique.

Outre la mise l'étude de ces liens entre langue et discours spécialisé, notre argumentation avait un autre objectif.

Depuis déjà longtemps, des courants de recherche aussi divers que la sociolinguistique, la pragmatique, la terminologie, l'analyse de discours... élaborent leurs hypothèses par confrontation avec des données textuelles. Ce n'est sans doute pas un hasard si les textes spécialisés constituent le matériau de travail d'un nombre croissant de chercheurs dans ces domaines. Dans les laboratoires, les outils fournis par l'ingénierie linguistique (analyseurs syntaxiques, concordanciers, bases de données lexicales) permettent un travail de plus en plus fin sur des corpus, qui vient ainsi suppléer le travail basé sur l'intuition linguistique.

Corrélativement, la demande sociale est forte en matière de résultats d'analyse linguistique. Les entreprises en particulier, conscientes des problèmes que pose la communication, aussi bien en interne qu'avec les autres entreprises sont demandeuses de travaux d'analyse et de mise en ordre de leur langue spécifique.

Même matériau de travail pour de nombreux chercheurs mais souvent avec des approches, des méthodes, des objectifs, des traditions, même, différents ce qui ne pose problème que, d'une part, si le point de vue utilisé n'est pas clairement identifié par les chercheurs et présenté comme tel et si, d'autre part, ces différents courants de recherche s'ignorent. Il est rare par exemple que les travaux en terminologie mentionnent les travaux sur les sous-langages et vice-versa alors qu'ils ont des postulats communs.

La confrontation avec la demande sociale devrait aider à une rencontre et à une meilleure définition de ces différentes approches; non seulement un multi-éclairage permettrait une meilleure connaissance du matériau mais il devrait constituer aussi un élément dynamisant pour toutes les recherches dont il est l'objet. On peut du moins l'espérer.

## **7- Bibliographie :**

Auger P. L'Homme M.C. : La terminologie selon une approche textuelle : une représentation plus adéquate du lexique dans les langues spécialisées, in Actes de Langue Française et de Linguistique, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, Canada, ALFA vol 7/8, 1994/95.

Beacco J.C., Moirand S. : Autour des discours de transmission de connaissances, in Langages n°117, mars 1995, Les analyses du discours en France.

Benveniste E. : Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard, 1966.

Condamines A. : Terminology : new needs, new perspectives, in *Terminology*, 2, 2, pp. 219-238.

Condamines A., Rébeyrolle J. : Point de vue en langue spécialisée, à paraître dans *META*.

Dachelet Roland : Sur la notion de sous-langage, thèse de Sciences du langage, Université de Paris VIII, 1994.

Dubois J. : Les problèmes du vocabulaire technique. In Cahiers de lexicologie vol. IX-2, 1966, p.103-112.

- Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J-B., Mével J.P. : Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris : Larousse, 1994.
- Ducrot O., Todorov T. : Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris : Editions du Seuil, 1972.
- Gaudin F. : Champs, Clôture et domaines: des langues de spécialités à la culture scientifique, in *Meta*, XL, 2, 1995.
- Greimas A.J.: Sémantique Structurale, Paris : Larousse, collection Langue et langage, 1966.
- Guilbert L.: La spécificité du terme scientifique et technique, in *Langue française* n° 17 : les vocabulaires techniques et scientifiques, février 1973.
- La créativité lexicale, Paris : Larousse Université, collection Langue et langage; 1975.
- Kocourek R. : La langue française de la technique et de la science, Wiesbaden : Brandestetter, 1982.
- Kocourek R. : Les textes spécialisés et la terminologie en tant qu'objets de l'analyse linguistique, in *Actes de Langue Française et de Linguistique*, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, Canada, ALFA vol 7/8, 1994/95.
- Kocourek R. Textes et termes, in *META*, vol.36, n°1, mars 1991, p.71-76.
- Lerat P. : Les langues spécialisées, Paris : PUF, 1995.
- Maingueneau D.: Le "tour" ethnolinguistique de l'analyse du discours, *Langages* n°105, ethnolinguistique de l'écrit, mars 1992.
- Martin W., Ten Pas E. : Metatools for Terminology, in *Corpusgebaseerde Woordanalyse*, Amsterdam Jaarboack, p.83-99.
- Moeschler J., Reboul A. : Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Paris : Seuil, 1994.
- Moirand S.: Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative, *Langages* n°105, ethnolinguistique de l'écrit, mars 1992, p.28-41
- Pavel S. :Neology and Phraseology as Terminology-in-the-Making, in *Terminology*, H.B. Sonneveld & K.L. Loenig eds., Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1993.
- Wüster E.: L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses. in *Textes choisis de terminologie*, G.Rondeau et H.Felber eds. *GIRSTERM*, Université Laval à Québec, 1981.